

## QUESTION 9

**Auteur** PDCC, par Bruno Clivaz  
**Objet** Taux d'imposition des entreprises: que fait le Valais?

---

Le canton de Vaud a décidé récemment de diminuer son taux d'imposition des entreprises de 20,95% à 13,79% dès 2019 n'attendant pas la mise en œuvre du nouveau projet fédéral de réforme de l'imposition des bénéfices des entreprises (PF 17) à l'horizon 2020. Cette décision crée une concurrence fiscale importante avec les cantons romands.

### **Conclusion**

Le Valais a-t-il prévu d'agir également avant 2020?